



Votre liste de contrôle pour vous préparer à Peppol

Vous êtes prêt(e) à vous lancer pleinement dans la facturation électronique ? Tant mieux, car la législation de 2026 approche à grands pas. Cette liste de contrôle contient quelques objectifs concrets et tâches à accomplir pour soutenir votre entreprise dans la mise en place de la facturation électronique.

Étape 1 : rassemblez suffisamment de connaissances sur la facturation électronique

Assurez-vous de comprendre ce qu'implique la facturation électronique Peppol, pourquoi elle est importante et quels sont les avantages qu'elle vous offre, pour que vous puissiez par la suite faire un choix en toute connaissance de cause.

Suis-je bien au courant de ce qu'implique concrètement la facturation électronique Peppol ?

Ai-je connaissance de la législation B2B de 2026 ?

Est-ce que je sais en quoi consistent les points d'accès Peppol et comment ils fonctionnent ?

Ai-je consulté mon expert-comptable pour savoir quelles démarches effectuer ?

Ai-je une vue d'ensemble claire des investissements nécessaires ?

Ai-je compris les avantages concrets de la facturation électronique pour mon entreprise ?

Est-ce que je connais un entrepreneur qui utilise déjà Peppol pour sa facturation ?

Ai-je une idée du temps nécessaire à la mise en place ?

Ai-je bien saisi l'impact de la facturation électronique sur mon administration ?



Étape 2 : analysez vos processus de facturation actuels

Commencez par analyser de manière critique votre méthode de facturation actuelle et identifiez les éventuels changements nécessaires pour vous conformer à la nouvelle législation.

- Ma méthode de facturation actuelle me convient-elle ?
- Ai-je une vision claire de mon système de facturation ?
- Mes processus de facturation sont-ils conformes à la facturation électronique ?
- Mon logiciel actuel propose-t-il un outil pour la facturation électronique Peppol ?
- Ai-je compris quelles sont les fonctionnalités concrètes dont mon entreprise a besoin ?
- Mes collaborateurs sont-ils impliqués dans le processus de facturation électronique ?
- Est-ce que je connais le coût de mon logiciel actuel ?
- La facturation électronique pourrait-elle résoudre des points qui posent actuellement problème ?
- Ai-je discuté de Peppol avec mes clients et mes fournisseurs ?

Étape 3 : choisissez une solution adaptée à votre entreprise

Assurez-vous de choisir la solution de facturation électronique la plus adaptée aux besoins de votre entreprise, sans oublier de penser à l'avenir.

- Ai-je comparé plusieurs fournisseurs de logiciels ?
- Ai-je pris connaissance du prix, des fonctionnalités et de la facilité d'utilisation ?
- La démonstration que j'ai vue était-elle convaincante ?
- Ai-je pris soin de lire des avis et/ou de m'informer auprès de concullègues ?
- Le logiciel prend-il entièrement en charge Peppol, y compris sur le long terme ?
- Le logiciel est-il connu pour garantir une innovation et une optimisation en continu ?
- Est-il possible de personnaliser les factures ?
- Mon expert-comptable prend-il en charge le logiciel que j'ai choisi ?
- Le fournisseur du logiciel est-il un acteur reconnu sur le marché ?
- Le logiciel peut-il être facilement intégré à mon logiciel actuel ?
- Le fournisseur du logiciel propose-t-il un support et un accompagnement suffisants ?
- La solution est-elle suffisamment flexible pour évoluer avec mon entreprise ?



Étape 4 : veillez à une mise en place souple

Établissez un plan d'action clair et suscitez une implication suffisante au sein de votre équipe pour que la mise en place effective se déroule de manière aussi souple que possible.

Ai-je établi un plan d'action clair ?

Tout le monde est-il au courant des délais et du plan par étapes ?

Mon expert-comptable est-il suffisamment informé au sujet de mes factures électroniques ?

Les rôles et responsabilités au sein de l'équipe sont-ils clairs ?

Mes collaborateurs ont-ils besoin d'une formation ou d'un soutien supplémentaire ?

Ai-je envoyé suffisamment de factures tests et ont-elles été reçues correctement ?

Tous les acteurs concernés, internes ou externes, sont-ils informés de la nouvelle méthode de travail ?

Les collaborateurs peuvent-ils donner un feed-back honnête sur la nouvelle méthode de facturation ?

Des personnes ont-elles été désignées pour signaler d'éventuels problèmes ?

Le fournisseur est-il prêt à apporter son soutien lors de l'émission des premières factures ?

Ai-je programmé une évaluation de la mise en place ?